



Commission Politique, de Sécurité et des Droits de l'Homme

**RÉUNION
Jeudi 3 mars 2011
10h30-13h30
Palazzo Montecitorio, Rome**

PROCES-VERBAL

La réunion est présidée par Tokia Saïfi (PE).

1. Adoption du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2011

Le procès-verbal est adopté.

3. Communications de la Présidence

La Présidente invite les Membres à conclure les travaux en cours en adoptant les recommandations préparées par les rapporteurs. Au regard des transformations qui se produisent en Méditerranée depuis le début de l'année, elle suggère de consacrer une partie importante de la réunion à un échange de vues sur cette actualité. Elle annonce qu'elle proposera une recommandation supplémentaire afin de réagir aux soulèvements populaires dans les pays arabes.

4. Echange de vues sur les transformations politiques en cours en Afrique du Nord et au Proche Orient

La Présidente fait le point sur les aspirations démocratiques des peuples arabes qui ont conduit à la chute des régimes tunisien et égyptien et s'inquiète de l'escalade de la violence en Libye qui a amené le Conseil de Sécurité à adopter, le 26 février 2011, des sanctions en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies.

Elle présente le texte de sa recommandation sur l'actualité en insistant sur le droit d'association, de manifestation et de libre expression, l'importance d'un libre accès aux médias et notamment à Facebook, Twitter et internet qui étaient des vecteurs importants de mobilisation populaire. Elle critique le pillage des richesses de certains pays par des dirigeants irresponsables. A l'UE, elle



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'UNION POUR LA MEDITERRANEE



attribue une certaine co-responsabilité dans la situation actuelle pour avoir confondu pendant trop longtemps le statu quo avec la stabilité. Finalement, elle plaide pour une réponse européenne à la hauteur des attentes des populations et souhaite que les structures existantes de l'UpM soient rendues opérationnelles afin de pouvoir accompagner les transformations historiques en cours en Méditerranée.

Le texte proposé par la Présidente est adopté suite à un débat avec des amendements concernant une réponse à la crise des réfugiés, le rôle des femmes dans les processus de transition et l'implication de la société civile.

5. Adoption des projets de recommandation:

La Présidente note qu'aucun délai n'a été respecté, ni pour le dépôt des textes des rapports, prévu le 10 janvier, ni pour une partie des amendements. Elle rappelle que le règlement prévoit le dépôt des amendements au plus tard 25 jours avant la plénière. A cause des retards pris avec les rapports et des délais de traduction, la date pour le dépôt des amendements a dû être fixée au 28 février. Les amendements syriens nous sont parvenus le 1er mars au soir, en arabe uniquement et dans une qualité de transmission qui n'a pas permis de les traiter. Les amendements algériens sont arrivés dans les délais, mais uniquement en français.

La Présidente souhaite conclure les travaux en pouvant compter sur le concours constructif de tous les Membres et leur adresse un appel urgent à respecter les délais dans l'avenir.

La Commission discute l'adoption de trois recommandations:

- L'initiative de paix arabe - rapporteurs: M. David (PE), M. Chiheb (Algérie)

Le texte est discuté dans l'absence temporaire de M. Whebee (Israël). La délégation palestinienne oppose un veto de principe à l'intégralité du texte et son adoption est reportée à la prochaine réunion de la Commission politique.

- Le rôle de la société civile dans le contexte institutionnel de l'UpM - rapporteurs: M. Pedret (Espagne), M. Aferiat et M. Moro (Maroc), Mme. Flautre (PE)

Le texte est adopté avec des modifications mineures.

- La dimension humaine de la sécurité en Méditerranée - rapporteurs: M. Panzeri (PE), M. Rezgui (Algérie), Mme. Daği (Turquie)

Le texte est adopté avec des modifications mineures.

6. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion sera organisée avant l'été 2011.
